



Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales compte neuf écoles élémentaires et une école secondaire dans la région du nord-ouest de l'Ontario.

AFFICHAGE INTERNE

Le Conseil invite les candidatures aux postes suivants :
FACILITATEURS

No du concours	Lieu de travail
FAC VDB 004-24-25 (1)	École catholique Val-des-Bois, Marathon (Ontario)
FAC FT 005-24-25 (1)	École catholique Franco-Terrace, Terrace Bay (Ontario)

Le Conseil est à la recherche de facilitateurs dans les communautés identifiées qui, en étroite collaboration avec la coordination du programme, contribueront à élaborer, mettre au point, appliquer et suivre le programme de perfectionnement des compétences et des habiletés sociales avant ou après l'école ou pendant les pauses-repas, selon un horaire fixe. Les facilitateurs relèvent de la Direction du Service de bien-être et inclusion.

Le Conseil est à la recherche de facilitateurs, dans les communautés identifiées et qui, sous la supervision de la coordination du programme, aideront à élaborer, mettre au point ainsi qu'appliquer et suivre le programme de perfectionnement des compétences et des habiletés sociales avant ou après l'école ou pendant les pauses-repas, selon un horaire fixe.

La date d'entrée en fonction est prévue dès que le poste sera comblé, et ce jusqu'à la fin juin 2025, à raison de 7 heures par semaine.

LES EXIGENCES REQUISSES :

- Diplôme d'études secondaires
- Expérience dans un domaine connexe
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral et à l'écrit
- Détenir un permis de conduire valide
- Bonne connaissance des enjeux reliés au TSA et TED
- Connaissance avancée en informatique (traitement de textes, développement du matériel)
- Cours de premiers soins et réanimation cardio-pulmonaire

ATOUT

- Diplôme d'études collégiales de trois ans en techniques d'éducation spécialisée ou l'équivalent
- Certificat d'intervenant(e) en autisme de niveau 1 (Centre Genève)

PROFIL RECHERCHÉ :

- excellent sens de l'initiative
- faire preuve de leadership et de collaboration
- habiletés de communication
- Compréhension des notions de base en autorégulation

En vertu du règlement 322/03, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels, émis dans les six derniers mois **avant son entrée en fonction**.

Rémunération au taux horaire de 34,00 \$.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, une lettre de candidature et un curriculum vitae en français, à l'attention du service des ressources humaines, par courriel à : emplois@csdcab.on.ca.

Veuillez noter que le Conseil communiquera uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales souscrit à l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons fortement les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles à poser leur candidature. Conformément aux exigences de Citoyenneté et Immigration Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.